

Dossier Stocamine : l'agglo promet de rester vigilante

Hier 05:00 par **E.D.** , actualisé le 25/02/2019 à 22:11 Vu 18 fois



Blocage du site Stocamine de Wittelsheim, le 12 février dernier, par les militants du collectif Destocamine. Archives L'Alsace/Vincent Voegtlin

Les élus communautaires de M2A ont unanimement adopté, ce lundi après-midi, une motion consacrée au dossier Stocamine, motion dont le texte a été validé le 9 février dernier en conférence des maires.

Entre-temps, le ministre de la Transition écologique et solidaire François de Rugy est revenu sur son refus initial de poursuivre les études de faisabilité d'un **déstockage** au moins partiel du site (cf. L'Alsace du 13 février). S'ils saluent cette décision, les élus de M2A ont néanmoins choisi de maintenir leur motion, « dans une logique de mobilisation et d'attention accrue », pour reprendre les termes utilisés, ce lundi, par Fabian Jordan.

« Il en va de la santé de nos populations »

« Bien que positive, cette nouvelle séquence implique une grande vigilance sur ce dossier environnemental qui nous engage pour l'avenir, a encore insisté le président de M2A. Il en va de la qualité de notre nappe phréatique et de la santé de nos populations. »

Voici le texte quasi intégral de la motion :

« Le 21 janvier 2019, François de Rugy, ministre de la Transition écologique et solidaire, a pris la décision d'enfouir définitivement 42 000 tonnes, soit 95 % des déchets stockés à Stocamine. Cette décision non concertée heurte les élus du territoire tant sur la forme que sur le fond. Sur la forme, il est déplorable qu'une décision descendante soit prise, sans concertation aucune avec les parlementaires et élus locaux [...]. Les élus sont consternés par l'absence totale de considération des habitants et de leurs représentants, et de prise en compte [...] des contentieux en cours. Sur le fond, la décision va à

l'encontre de toute logique environnementale et notamment de l'avenir de la nappe phréatique alsacienne [...]. Le conseil communautaire de M2A s'oppose à cette décision et sollicite son réexamen, ainsi que le déstockage total des déchets dangereux du site de Stocamine, afin d'éviter tout risque de pollution de la nappe phréatique. »